

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance d'installation du Conseil intercommunal et du Comité de direction

**Ordre du jour
Jeudi 25 juin 2026, 18h00
en la salle du Conseil communal de Vevey
Rue du Conseil 8, 1800 Vevey**

Sous la présidence de Monsieur le Préfet :

1. Installation du Conseil intercommunal.
2. Election de la Présidente ou du Président du Conseil intercommunal.
(selon tournus : Montreux)
3. Election de la Secrétaire ou du Secrétaire du Conseil intercommunal.

Sous la présidence de la Présidente ou du Président du Conseil intercommunal :

4. Election de la Vice-Présidente ou du Vice-Président du Conseil intercommunal.
(selon tournus : Vevey)
5. Election de deux scrutatrices ou scrutateurs.
(selon tournus : La Tour-de-Peilz et Amont)
6. Election de deux scrutatrices ou scrutateurs suppléants.
(selon tournus : La Tour-de-Peilz et Amont)
7. Election de neuf membres de la Commission de gestion et de neuf suppléant.e.s.
(un membre et un suppléant par commune)
8. Election des neuf membres du Comité de direction.
(un membre par commune)
9. Election de la Présidente ou du Président du Comité de direction.

10. *Assermentation des membres du Comité de direction par Monsieur le Préfet.*
11. Allocution de Monsieur le Préfet.
12. Allocution de la Présidente ou du Président du Comité de direction.
13. Allocution de la Présidente ou du Président du Conseil intercommunal.
14. Divers



**A l'issue de la séance, un apéritif se déroulera
à l'Hôtel Astra, Place de la Gare 4 – 1800 Vevey**

Annexe :

- Convocation des groupes